Aquaculture à Béjaïa : 3,95 millions d'alevins de daurade royale déjà introduits en mer

L'aquaculture poursuit sa montée en puissance à Béjaïa. **Selon la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Béjaïa, 3,95 millions d'alevins de daurade royale ont déjà été introduits dans les cages flottantes depuis le début de la saison 2026.** Trois opérations d'ensemencement ont été réalisées entre avril et juillet, tandis que d'autres sont programmées dans les prochains jours.

La première opération, selon la même direction, a été effectuée le 19 avril 2026 dans la zone d'Azghar, au large de la commune de Béni Ksila. Les cages flottantes de la ferme aquacole « La Ferme Bleue » ont alors été ensemencées avec **1,5 million d'alevins de daurade royale**, dans une première phase.

La deuxième opération a eu lieu **le 7 mai à Tighremt**, au large de la commune de Toudja. D'après les informations communiquées par la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Béjaïa, **1,05 million d'alevins** ont été introduits dans les cages flottantes de la ferme **Alpha Fish Co**.

La troisième opération est intervenue **le 18 juillet à Béni Ksila**, au niveau de la ferme piscicole Aqua. **Quatre cages flottantes ont été ensemencées avec 1,4 million d'alevins**, précise encore la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Béjaïa.

Le cumul atteint ainsi **3,95 millions d'alevins de daurade royale** pour ces trois opérations. Et la dynamique devrait se poursuivre. **La Direction de la pêche et de l'aquaculture de Béjaïa indique que d'autres opérations d'ensemencement sont programmées dans les prochains jours**, ce qui devrait permettre d'accroître davantage les volumes mis en élevage.

Béjaïa, une wilaya pionnière en aquaculture

Ces opérations successives confirment la place de **Béjaïa parmi les wilayas pionnières et leaders de l'aquaculture marine en Algérie**. Le développement des cages flottantes traduit le potentiel important du littoral de la wilaya et l'intérêt croissant des investisseurs pour cette activité.

Pour les pouvoirs publics, l'enjeu est également économique et alimentaire. Le développement de l'aquaculture doit contribuer à **augmenter l'offre de poisson sur le marché national et à réduire la pression sur les ressources halieutiques naturelles**. Une production aquacole plus importante peut également contribuer à améliorer la disponibilité du poisson et, à terme, à participer à la maîtrise des prix.

Un secteur créateur d’emplois

L’aquaculture constitue par ailleurs un **moteur de croissance économique et de création d’emplois**. Elle favorise l’investissement, notamment dans les zones côtières, et génère des activités dans l’élevage, l’alimentation des poissons, la maintenance des équipements, le transport et la commercialisation.

Cette dynamique dépasse désormais Béjaïa. **Des projets similaires sont en cours de réalisation dans plusieurs wilayas côtières**, notamment à **Tizi Ouzou, Chlef et Aïn Témouchent**, ainsi que dans d’autres régions du littoral algérien.

Le développement de ces projets confirme la volonté de renforcer progressivement la place de l’aquaculture dans la production nationale de poisson et d’en faire un secteur important de l’économie bleue en Algérie.